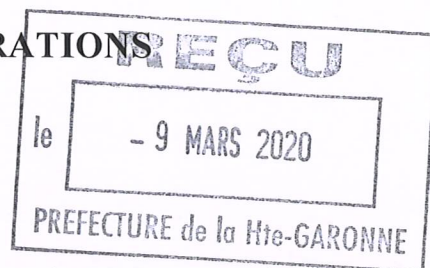


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU PETR PAYS TOLOSAN**

Séance du 4 mars 2020



L'an deux mille vingt, le 4 mars, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h00 à la salle du Conseil Municipal de Bouloc.

Votants :

CCHT : Chantal AYGAT, Serge BAGUR, Roland CLEMENCON, Céline FRAYARD, Gilles MARTIN, Sébastien NOEL, Daniel CADAMURO

CCCB : Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Gérard GUERCI, Herveline JACOB, Thierry SAVIGNY, Patrice SEMPERBONI, Claude MARIN

C3G : Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, André FONTES, Jean-Claude MIQUEL, Philippe SEILLES, Véronique MILLET, Léandre ROUMAGNAC

CCF : Francis BERGON, Daniel DUPUY, Guy NAVLET, Jacques OF, Colette SOLOMIAC, Edmond AUSSEL, Gilbert COMBIER, Patrick PAPILLAULT

CCVA : Jean-Michel JILIBERT, Gilles JOVIADO, Robert SABATIER, Jean-Marie COURTEMANCHE, Isabelle GAYRAUD

Absents ayant donné pouvoir : -

Secrétaire de séance : Véronique MILLET

Nombre de délégués : 47
Quorum : 24
Date de convocation : 25/02/2020

Membres présents : 34
Pouvoir : 0

Domaine : Finances
Délibération n°: 20/138

Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

Le Président expose que la loi NOTRe introduit l'obligation de produire un Rapport d'Orientation Budgétaire, constituant ainsi la première étape de la procédure budgétaire, qui servira de base au Débat d'Orientation Budgétaire qui conditionne le vote du Budget Primitif.

Il permet d'apporter aux délégués les éléments d'informations sur les orientations budgétaires donnant lieu au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et doit être acté par délibération.

VU le Décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

VU n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018-2022,

CONSIDERANT que le Rapport d'Orientation Budgétaire remis aux délégués du PETR Pays Tolosan apporte les éléments d'information essentiels pour engager le débat,

CONSIDERANT qu'il permet à l'assemblée délibérante de débattre des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le Budget Primitif.

Entendu l'exposé du Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Acte que le Rapport d'Orientation Budgétaire 2020 a bien été présenté.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

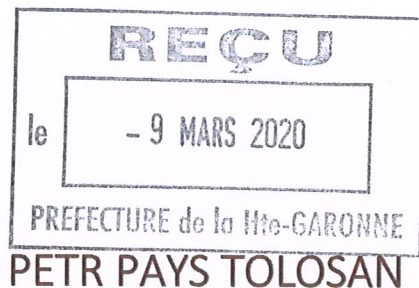
Pour extrait conforme, le 4 mars 2020.

Le Président



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 4 mars 2020
Au registre sont les signatures



Maison des Associations
Chemin du Cros
31180 Rouffiac Tolosan
05.82.95.56.28

Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

Table des matières

I.	EPCI MEMBRES DU PETR PAYS TOLOSAN.....	2
II.	Historique du PETR.....	3
a.	DETAILS DES ACTIONS REALISEES DEPUIS LA CREATION DU PETR PAYS TOLOSAN	3
b.	BILAN CONTRACTUALISATION ET AIDES FINANCIERES NOTIFIEES 2017-2019	4
c.	AGENTS DE LA STRUCTURE EN 2019 – FILIERE ADMINISTRATIVE – 3 ETP – 35H00 :.....	4
III.	ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020.....	5
a.	LE BUDGET D'INVESTISSEMENT	6
b.	LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT.....	6
	ACTION 1 : Territoire numérique et connecté année 2 :.....	6
	ACTION 2 : Etude sur l'impact économique du tourisme en Pays Tolosan.....	7
	ACTION 3 : Communication.....	7
	ACTION 4 : Coopération « Pépites du Sud-Ouest – de Vins en Découvertes ».....	8
	ACTION 5 : Projet Alimentaire Territorial.....	8
	Ventilation des aides demandées pour l'exécution du programme d'actions 2020	9
	INGENIERIE TERRITORIALE	10
IV.	RESSOURCES HUMAINES : AGENTS DE LA STRUCTURE ET EVOLUTION DES POSTES EN 2019.	11
a.	DIRECTRICE – CDI DROIT PUBLIC	11
b.	CHARGE DE MISSIONS : CDD 1 AN JUSQU'AU 29 FEVRIER 2020 PUIS CDD 1 AN.....	11
c.	GESTIONNAIRE – agent titulaire de la FPT	12
d.	CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE – technicien - CDD 3 ans – prise de poste le 15 octobre 2019.....	12
e.	RESSOURCES HUMAINES : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN 2020.....	13
V.	AIDES A L'INGENIERIE 2020.....	13
a.	Europe :	13
b.	Etat- ADEME :	13
c.	Région :.....	13
d.	Département :	13

Le Rapport d’Orientation Budgétaire (ROB) a été introduit par la loi NOTRe, il constitue la première étape de la procédure budgétaire et conditionne le vote du budget primitif. Ce dernier, vise à apporter aux délégués les éléments d’information sur les orientations budgétaires donnant lieu à un Débat d’Orientation Budgétaire (DOB) acté par délibération.

Fondements juridiques :

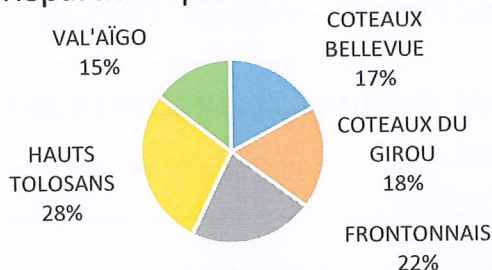
- Décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu’aux modalités de publication et de transmission du rapport d’orientation budgétaire.
- Loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018-2022

I. EPCI MEMBRES DU PETR PAYS TOLOSAN

EPCI MEMBRES	NOMBRE DE COMMUNES	POPULATION*	DENSITE
COTEAUX BELLEVUE	7 communes	20 520 habitants	423 hab/km ²
COTEAUX DU GIROU	18 communes	21 627 habitants	102 hab/km ²
FRONTONNAIS	10 communes	26 764 habitants	162 hab/km ²
HAUTS TOLOSANS	29 communes	34 234 habitants	88 hab/km ²
VAL'AÏGO	9 communes	17 679 habitants	118 hab/km ²
TOTAL	73 communes	120 824 habitants	

*Données DGCL BANATIC- janvier 2020

Répartition par EPCI membres



II. Historique du PETR

a. DETAILS DES ACTIONS REALISEES DEPUIS LA CREATION DU PETR PAYS TOLOSAN

		Détail des actions réalisées depuis la création du PETR Pays Tolosan				
		2015	2016	2017	2018	2019
PETR Pays Tolosan	Création du PETR		Rédaction, Approbation du Projet de Territoire, Candidature SPÔTT, Comités Interfonds	AAP Territoire engagé dans une transition énergétique, AMI Tiers Lieux, Comités Interfonds	Comités Interfonds, Contribution SRADDET, Rédaction Contrat Territorial Occitanie (CTOP), Jobijoba, AMI Trophées de l'innovation territoriale	Comités Interfonds, Jobijoba, Cap Pays Tolosan, AMI CEP ADEME AAP PAT Projet Culturel de Territoire, Coopération Leader, Bilan tourisme Evaluation du projet de Territoire
EUROPE-LEADER			Adaptation de la candidature LEADER	LEADER – 15 projets : 617 744 €	LEADER – 11 projets : 428 806 €	LEADER – 17 projets : 778 857 €
ETAT – CORU			Rédaction du Contrat de Ruralité(CORU)	CORU – 13 projets : 1 115 543 €	CORU – 14 projets : 1 816 444 €	CORU – 11 projets : 1 616 835 €
REGION : CRU & CTOP	Rédaction CRU		CRU – 3 projets : 113 347 €	CRU – 8 projets : 378 804 €	CTOP – 18 projets : 517 532 €	CTOP – 29 projets : 1 158 475 €
DEPARTEMENT			Salon du Tourisme + mise en place EIE	Salon du Tourisme + EIE	EIE	EIE- CEP - Atlas évaluation du Projet de Territoire

b. BILAN CONTRACTUALISATION ET AIDES FINANCIERES NOTIFIEES 2017-2019

Total des financements par dispositif et par an

DISPOSITIF	2017	2018	2019	TOTAL
ETAT : CORU	1 115 543 €	1 816 444 €	1 616 835 €	4 548 822 €
REGION : CRU - CTOP	378 804 €	517 532 €	1 158 475 €	2 054 811 €
EUROPE : LEADER	617 744 €	428 806 €	778 857 €	1 825 407 €
TOTAL	2 112 091 €	2 762 782 €	3 554 167 €	8 429 040 €

Les aides et subventions obtenues par les collectivités avec les contractualisations portées par le PETR Pays Tolosan représentent un apport financier total de **8 429 040 € sur 3 ans** (LEADER, Contrat de Ruralité et le Contrat Territorial Occitanie / Pyrénées Méditerranée). Il est important de souligner que l'ingénierie est **une plus-value pour toutes les collectivités de notre territoire**.

Total des financements par dispositif et par EPCI

EPCI	CCHT	CCF	CCCB	C3G	CCVA	PETR	TOTAL
CORU	1 837 073 €	401 764 €	601 295 €	1 302 153 €	377 737 €	28 800 €	4 548 822 €
CRU & CTOP	498 111 €	386 280 €	104 558 €	355 765 €	602 472 €	107 625 €	2 054 811 €
LEADER	373 574 €	439 367 €	143 249 €	446 595 €	202 388 €	220 234 €	1 825 407 €
TOTAL	2 708 758 €	1 227 411 €	849 102 €	2 104 513 €	1 182 597 €	356 659 €	8 429 040 €

L'enveloppe du programme LEADER 2014 – 2021 attribuée au GAL Pays Tolosan est de **3 210 000 €**. En 2019, les collectivités, associations, entreprises et privés ont pu débloquent 57 % de l'enveloppe, soit **1 825 407 €**.

Au regard des difficultés récurrentes de mise en œuvre de ce dispositif européen, ces chiffres révèlent une forte attente du territoire, ainsi que le travail d'animation et de terrain effectué par l'équipe technique tant pour l'information, l'émergence que pour l'accompagnement des porteurs de projets de notre territoire.

c. AGENTS DE LA STRUCTURE EN 2019 – FILIERE ADMINISTRATIVE – 3 ETP – 35H00 :

- Directrice : CDI droit public
- Gestionnaire Leader : Agent stagiaire FPT
- Chargé de missions : CDD 1 an
- Conseil Energie Partagé : CDD 3 ans recruté le 15 octobre 2019

EVOLUTION DES EFFECTIFS EN 2019- 2020		
	2019	2020
	J F M A M J J A S O N D	J F M A M J J A S O N D
Directrice		
Gestionnaire		
Chargé de missions	CDD 1 an	
Conseil énergie partagé	CDD 3 ans	

III. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

La participation des EPCI Membres proposée en 2020 reste stable et inchangée depuis 2016 :

1.00 € par habitant.

EPCI MEMBRES	Nombre de COMMUNES	POPULATION*	PARTICIPATION
COTEAUX BELLEVUE	7 communes	20 520 habitants	20 520.00€
COTEAUX DU GIROU	18 communes	21 627 habitants	21 627.00€
FRONTONNAIS	10 communes	26 764 habitants	26 764.00€
HAUTS TOLOSANS	29 communes	34 234 habitants	34 234.00€
VAL'AÏGO	9 communes	17 679 habitants	17 679.00€
TOTAL	73 communes	120 824 habitants	120 824.00€

*Données DGCL BANATIC – janvier 2020

BUDGET PREVISIONNEL 2020						
	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	Ch. 011	Charges à caractère général	284 604,00 €	Ch. 20	Immobilisations incorporelles
Ch. 012		Charges de personnels et frais assimilés	194 520,00 €	Ch. 21	Immobilisation corporelles	18 957,17 €
Ch. 65		Autres charges de Gestion courante	16 831,00 €			
Ch. 022		Dépenses imprévues	15 493,08 €			
Ch. 023		Virement à la section d'investissement	14 000,00 €			
Ch. 042		Dotations aux amortissements	4 500,00 €			
		Total Dépenses de Fonctionnement :		529 948,08 €	Total Dépenses Investissement :	
RECETTES	Ch. 74	Dotation, subventions et participations	521 155,00 €	1068	Excédent capitalisé	1 657,17 €
	R002	Résultat reporté	8 793,08 €	Ch. 021	Virement de la section fonctionnement	14 000,00 €
				Ch. 040	Opération d'Ordre	4 200,00 €
	Total Recettes de Fonctionnement :		529 948,08 €	Total Recette Investissement :		20 157,17 €

ACTIONS DU PETR POUR L'ANNEE 2020

a. LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

L'investissement se monte à **20 157.17 €** : il permettra de compléter le matériel lié au fonctionnement du PETR et à l'aménagement d'une salle de réunion.

b. LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

LE PROGRAMME D' ACTIONS 2020

Le budget du programme d'actions 2020 est estimé à 189 746 €

Action 1 : **Territoire numérique et connecté année 2** (17 316 €),

Action 2 : **Etude sur l'impact économique du tourisme en Pays Tolosan** (30 000€),

Action 3 : **Communication** (plaquettes et documents pour un montant de 45 000 €),

Action 4 : Coopération « **Pépites du Sud-Ouest – de Vins en découvertes** »

- o Action commune à tous les GAL (aucun coût supporté par le PETR Pays Tolosan)

- o Action locale 1 : **Projet culturel** en Pays Tolosan (26 000 €),

Action 5 : **Projet Alimentaire Territorial** (71 430 €)

ACTION 1 : Territoire numérique et connecté année 2 :

❖ Contexte

L'expérimentation Territoire Numérique et Connecté (TNC) a pour objectif de présenter et valoriser les acteurs économiques (producteurs et acteurs du tourisme) de notre territoire sous la forme d'une application numérique disponible sur smartphone et tablette.

L'application CAP Pays Tolosan est depuis octobre 2019 disponible sur les stores Android et Apple. L'année 2 doit permettre de compléter les informations référencées, de prendre en charge la maintenance et l'hébergement de l'application.

Le budget prévisionnel de ce projet est de **17 316 € TTC**.

❖ Financement prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION TNC		
DEPENSES	Montant	
Total du Projet	17 316 €	
FINANCEMENT	Montant	Pourcentage
Subvention ETAT	5 772 €	33 %
Subvention Région	5 195 €	30 %
Autofinancement	6 349 €	37 %
TOTAL	17 316 €	100%

ACTION 2 : Etude sur l'impact économique du tourisme en Pays Tolosan

❖ Contexte

En 2012, une étude avait été menée sur l'impact économique du tourisme sur notre territoire intitulée « Le tourisme en Pays Tolosan, quels enjeux ? quel projet ? ». Les conclusions avaient été surprenantes car jusqu'alors ignorées : 166 000 entrées dans les sites de visites (patrimoine et loisirs), 240 emplois salariés concernant 164 établissements et 14 000 000 € de recettes liées aux dépenses directes et indirectes de la fréquentation touristique sur le territoire.

L'actualisation de cette étude permettra d'apprécier l'évolution du poids de l'économie touristique, d'identifier les nouveaux acteurs et de conforter ou recentrer la stratégie touristique du Pays Tolosan.

Cette action est éligible à des subventions de l'Europe si elle porte sur l'ensemble du territoire du PETR et/ ou est commune à plusieurs EPCI Membres.

❖ Financement prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL Etude sur l'impact économique du tourisme		
DEPENSES	Montant	
Total du Projet	30 000 €	
FINANCEMENT	Montant	Pourcentage
Subvention Europe - LEADER	18 000 €	60 %
Autofinancement	12 000€	40 %
TOTAL	30 000 €	100 %

ACTION 3 : Communication

❖ Contexte

Il convient de prévoir des supports de communication pour :

- L'application Cap Pays Tolosan,
- Le Conseil en Energie Partagé,
- Le Projet Culturel de Territoire
- La réédition de l'atlas d'évaluation du projet de territoire pour préparer l'actualisation du projet de territoire
- Les différents supports pour l'information des élus qui les aideront à actualiser le projet de territoire (supports de communication sur les différents contrats gérés par le PETR, évaluation du projet de territoire...)
- Les supports de communication pour le Projet Alimentaire de Territoire (si la candidature du PETR est retenue)

❖ Financement prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL Communication		
DEPENSES	Montant	
Total du Projet	45 000 €	
FINANCEMENT	Montant	Pourcentage
Subvention Europe - LEADER	27 000 €	60%
Autofinancement	18 000 €	40%
TOTAL	45 000 €	100%

ACTION 4 : Coopération « Pépites du Sud-Ouest – de Vins en Découvertes »

❖ Contexte

La coopération est obligatoire dans le cadre du dispositif Leader. Le GAL Pays Tolosan a rencontré des GAL intéressés par une coopération sur la thématique de l'œnotourisme. Elle se décompose en deux grands volets, *l'action commune* déployée sur tous les GAL de la coopération et des *actions locales* spécifiques à chacun des GAL.

La coopération « *Pépites du Sud-Ouest – de Vins en Découvertes* » s'articulera sur ces deux axes :

- *l'action commune à tous les GAL* : qualification de l'offre œnotouristique, communication et promotion événementielle de l'offre œnotouristique et diversification de l'offre. Les actions communes seront menées sous la responsabilité de l'ADT 82, en partenariat avec les CDT 47, ADT 46 et le CDT 31. La responsabilité technique est confiée à l'ADT 82.

Cette action estimée à **36 000 €** est financée dans sa totalité par la mesure 19.3 du dispositif Leader.

- l'action locale : Projet Culturel de Territoire du Pays Tolosan

❖ Contexte

Devant les difficultés rencontrées par les acteurs culturels pour accéder à des financements, notamment du dispositif LEADER, il est proposé de réaliser un Projet Culturel de Territoire sur le thème de la vigne et du vin.

Le PETR Pays Tolosan propose, via un appel à projet, de réaliser une programmation culturelle itinérante portée par nos acteurs culturels dans le cadre de cette coopération (5 200 € par EPCI).

❖ Financement prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL Projet Culturel			
DEPENSES		Montant	
Total du Projet		26 000 €	
FINANCEMENT		Montant	Pourcentage
Subvention Europe - LEADER		15 600 €	60%
Autofinancement		10 400 €	40%
TOTAL		26 000 €	100 %

ACTION 5 : Projet Alimentaire Territorial

❖ Contexte

Le PETR Pays Tolosan veut structurer, grâce à la mise en œuvre d'un PAT, une démarche multi-partenaire basée sur des expérimentations initiées ou en projet autour :

- 1) Transformation de l'agriculture du territoire face au changement climatique : préservation du foncier agricole, installation/transmission d'exploitations, évolution des pratiques agronomiques, renforcement de la biodiversité, structuration filière légumière bio et locale de la production à la consommation en circuit court ;
- 2) Accompagnement de la restauration collective pour un approvisionnement prioritairement local et agro-écologique, une diversification des protéines et une réduction du gaspillage alimentaire ;

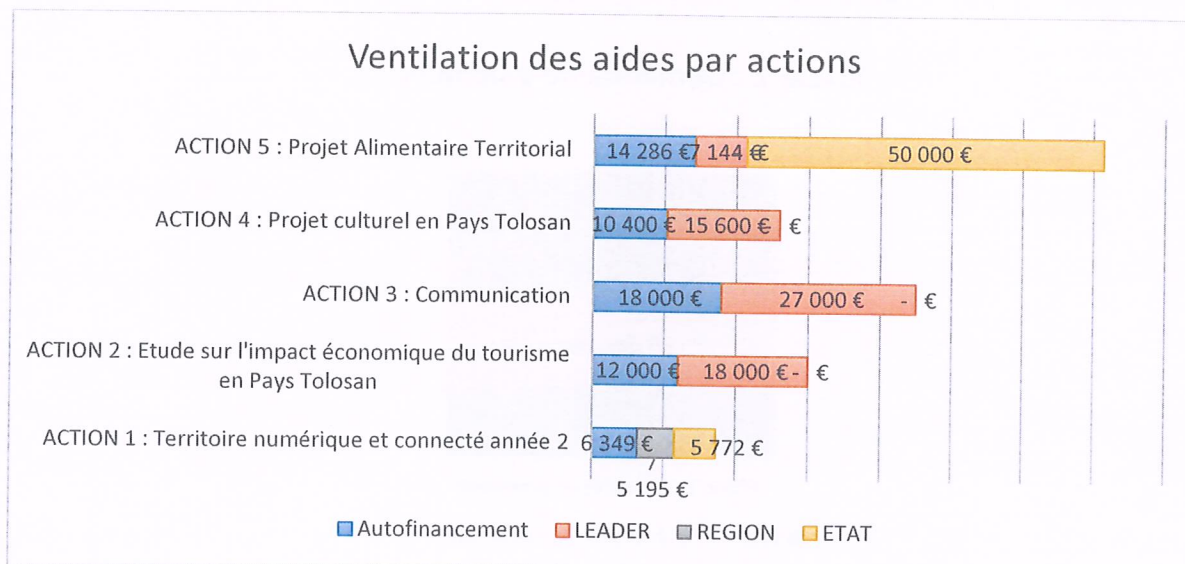
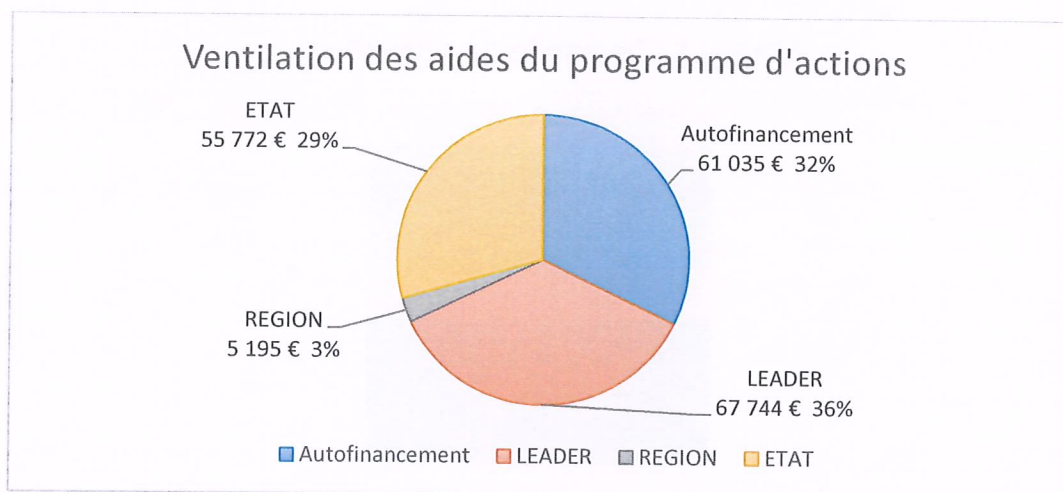
3) Accessibilité de l'alimentation durable : paniers solidaires, événements, ateliers pédagogiques, éducation à l'alimentation ;

4) Renforcement de la cohésion territoriale, création d'emplois, valorisation du patrimoine alimentaire, agrotourisme, mobilisation citoyenne, revitalisation économique des centres bourgs (articulation entre producteurs et consommateurs), enjeux d'alimentation durable dans les structures collectives dans un territoire à l'articulation entre métropole et campagnes.

❖ Financement prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL Action 5		
DEPENSES	Montant	
Total du Projet	71 430 €	
FINANCEMENT	Montant	Pourcentage
ADEME	50 000 €	70 %
Subvention Europe – LEADER	7 144 €	10 %
Autofinancement	14 286 €	20 %
TOTAL	71 430 €	100 %

Ventilation des aides demandées pour l'exécution du programme d'actions 2020



Les actions proposées ont un coût global de **189 746 €**, avec une part d'autofinancement du PETR estimée à **61 035 € (32 %)**.

INGENIERIE TERRITORIALE

o Animation/Ingénierie du dispositif Leader

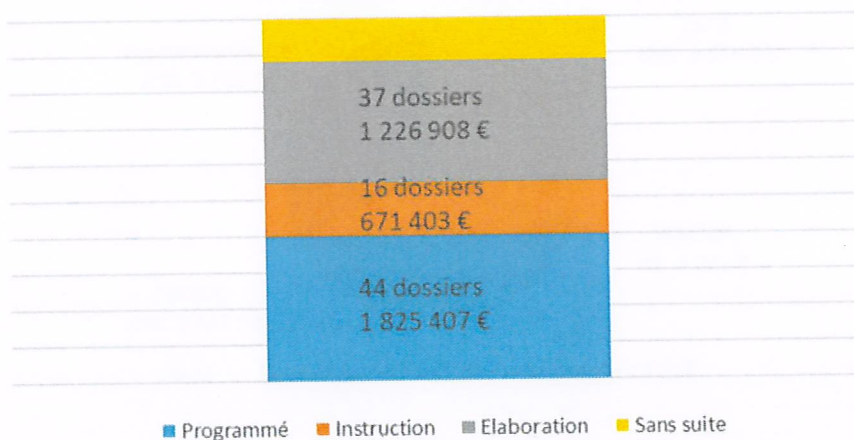
Le GAL Pays Tolosan a programmé **18 projets** en 2019 pour un montant de **778 855 €**.

L'arrêt de l'instruction en 2018 n'a pas enrayé la dynamique de projets du Pays Tolosan. Au premier janvier 2020, ce sont **37** projets en élaboration pour dépôt à l'instruction et **16** projets déposés à l'instruction réglementaire.

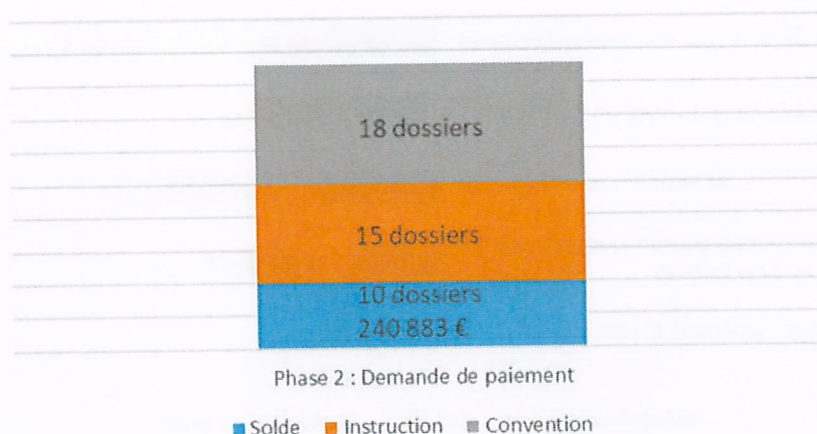
Il est rappelé que le PETR doit mobiliser des moyens dédiés à la gestion et à l'animation du programme LEADER (à minima à hauteur d'**1.5 ETP**). L'animation et la gestion du programme Leader sur notre territoire nécessitent une forte mobilisation du temps agent (2,4 ETP).

Un rapport d'évaluation à mi-parcours fait apparaître la forte dynamique de projets sur le Pays Tolosan : une complémentarité trouvée entre les aides LEADER et les autres dispositifs de financements (Etat, Région, CD31) et une consommation conséquente de l'enveloppe dédiée au territoire.

Phase 1 : Demande de subvention



Phase 2 : Demande de paiement



Il est espéré au second semestre 2020 l'octroi d'une enveloppe complémentaire qui nous permettrait de financer les opérations inscrites sur liste d'attente

o **Animation du Contrat de Ruralité (CORU)**

La maquette des opérations présentées au titre du **Contrat de Ruralité** a été examinée avec les services de l'État le 29 janvier 2020. Elle est en cours d'instruction et de validation.

La maquette du Contrat de Ruralité 2020 se monte à 12 500 000 euros avec un montant d'aides sollicitées de 4 025 000 euros.

Le Comité de Pilotage qui statuera sur les aides accordées se déroulera en juin 2020.

o **Animation du Contrat Territorial Occitanie / Pyrénées Méditerranée (CTOP)**

Le **Contrat Territorial Occitanie / Pyrénées Méditerranée** couvre la période 2018 – 2021, a été validé lors de la Commission permanente du 12 octobre 2018.

Les projets s'inscrivent au fil de l'eau. Il est rappelé de se rapprocher de l'équipe technique du PETR Pays Tolosan pour l'inscription des opérations au Contrat Territorial Occitanie / Pyrénées Méditerranée.

IV. RESSOURCES HUMAINES : AGENTS DE LA STRUCTURE ET EVOLUTION DES POSTES EN 2019

PANORAMA DES EFFECTIFS 2019			
Détail du poste	Catégorie	Indice Brut	Régime indemnitaire
Directrice	A	IB 922	RIFSEEP
Chargé de missions	B	IB 455	RIFSEEP
Gestionnaire	C	titulaire FPT	RIFSEEP
CEP	B	IB 500	Moins de 1 an

a. DIRECTRICE – CDI DROIT PUBLIC

- Gestion administrative et financière du PETR
- Veille stratégique, financière et réglementaire
- Suivi et mise en œuvre des missions du PETR (Projet de territoire, CRU, LEADER, CORU)
- Management de l'équipe du PETR
- Coordination stratégique des maquettes de programmation avec les financeurs
- Accompagnement des porteurs de projets publics et privé

b. CHARGE DE MISSIONS : CDD 1 AN JUSQU'AU 29 FEVRIER 2020 PUIS CDD 1 AN

Programme LEADER

- Accompagnement des porteurs de projets (publics/privés) : apporter un appui technique aux porteurs de projet pour le montage des dossiers de demandes de financements et cofinancements ;



- Participation aux réseaux locaux, régionaux, nationaux et européens : représenter la structure auprès des partenaires institutionnels, représenter le territoire dans ces différents réseaux, être le relais de ces réseaux sur le territoire ;
- Participation aux instances du PETR : assurer la coordination entre les actions du PETR et le programme LEADER ;
- Assurer une veille stratégique sur les appels à projets européens et régionaux.

Actions spécifiques du PETR Pays Tolosan

- Accompagnement du projet **Territoire Numérique et Connecté**.

Perspectives

La reconduction d'un CDD d'un an en attente de concours permettra de continuer à assurer le suivi du programme LEADER, l'ingénierie et l'accompagnement des actions portées par l'agent.

c. GESTIONNAIRE – agent titulaire de la FPT

Outre l'assistance à la directrice pour les tâches administratives et financières inhérentes à la bonne marche du PETR, l'agent a également en charge :

Administration générale

- Accueil physique – téléphonique
- Administration générale
- Elaboration/ suivi des budgets - Comptabilité

Gestionnaire LEADER

- Aider les porteurs de projets au montage des dossiers financiers LEADER
 - Accompagner et gérer les dossiers sur le plan administratif
 - Assurer le suivi administratif et financier du programme (tableau de bord...)
 - Veiller au respect des échéances
 - Assurer les relations administratives avec l'Autorité de Gestion
 - Préparer les Comités de Programmation, les groupes de travail et commissions.
- Ce poste est essentiel dans la gestion et de la structure PETR et du dispositif Leader.

d. CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE – technicien - CDD 3 ans – prise de poste le 15 octobre 2019

Mission du poste

- Réalisation de bilans énergétiques du patrimoine des communes du PETR Pays Tolosan
- Plan d'actions de réduction et de maîtrise des coûts de l'énergie
- Suivi énergétique personnalisé des communes
- Accompagnement des communes sur des projets en lien avec l'énergie
- Formation des agents communaux
- Participation aux actions de sensibilisation
- 1^{ère} année : appel à candidature de 10 communes pilotes pour déployer ce dispositif

e. RESSOURCES HUMAINES : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN 2020

	EVOLUTION DES EFFECTIFS EN 2020- 2021																							
	2020												2021											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Directrice																								
Gestionnaire																								
Chargé de missions		CDD 1 an																						
Conseiller en Énergie Partagé	CDD 3 ans																							

V. AIDES A L'INGENIERIE 2020

Le PETR bénéficie du soutien des partenaires institutionnels pour l'ingénierie.

a. Europe :

L'aide à l'ingénierie au titre du dispositif LEADER pour l'année 2019 est de 100 000 € (animation + frais de déplacement + études) dont le versement devrait intervenir en 2020-2021.

L'aide à l'ingénierie au titre du dispositif LEADER pour l'année 2020 est estimée à 65 000 €.

b. Etat- ADEME :

L'aide à la mise en place du Conseil en Energie Partagé au titre de l'année 2020 est de 24 000 €.

c. Région :

La Région Occitanie apporte un soutien pour l'ingénierie d'autant plus important que la participation financière des EPCI membres est au moins égale à 1.5 € par habitant.

La participation financière des EPCI membres de notre PETR est inchangée depuis 2016, et reconduite en 2020 à 1.00€ par habitant.

Le montant de l'aide à l'ingénierie de la Région pour 2020 est estimé à 30 000 €

d. Département :

L'aide au titre du fonctionnement du CD31 est estimée à 25 000 € pour l'année 2020.

L'aide pour l'ingénierie déployée par le PETR pour l'année 2020 est estimée à 144 000 €.

